

C R O E C PICARDIE-ARDENNES
AMIENS CEDEX 1 (80017) - 14 rue A. Fatton - BP : 66

Amiens, le 12/01/2016

**OBJET : ASSOCIATION REGIONALE DES
EXPERTS-COMPTABLES AGRICOLES**

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Nous vous avons informés de la « réactivation » de l'Association Régionale des Experts-Comptables Agricoles créée en juin 2005 et dont les statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site Internet du Conseil Régional de l'Ordre. Cette structure permet au monde agricole d'accéder aux services d'experts-comptables spécialisés. Elle constitue également un relais des actions de la Commission Agricole et permettra d'être un vecteur de communication auprès du monde extérieur.

La demande d'adhésion ci-jointe à l'ARECA de PICARDIE-ARDENNES doit nous être adressée, **au plus tard le 31 Janvier 2016** afin d'être soumise au Comité d'agrément chargé de l'examiner.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Kamel ARHAB.

Demande d'adhésion à l'ARECA PICARDIE-ARDENNES

Bulletin à retourner complété* **AVANT LE 31 JANVIER 2016**
(par télécopie à l'Ordre au **03 22 71 28 05**)
***Cocher la case correspondante, écrire lisiblement en majuscules.**

Demande d'adhésion en qualité de membre associé

Pour être membre associé de l'ARECA de PICARDIE-ARDENNES, tout candidat à l'adhésion doit remplir les conditions suivantes :

1. Etre une personne physique ;
2. Etre inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de PICARDIE-ARDENNES et répondre notamment aux conditions énoncées à l'article 3 de l'Ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 ;
3. Verser une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par le conseil d'administration ;

Demande d'adhésion en qualité de membre actif :

Pour être membre actif de l'ARECA de PICARDIE-ARDENNES, tout candidat à l'adhésion doit remplir les conditions suivantes :

1. Répondre aux conditions d'adhésion en qualité de membre associé ;
2. Souscrire au minimum à deux des critères suivants :
 - Traiter un nombre de dossiers agricoles jugé suffisant ou significatif par le Comité soit au minimum 10 dossiers sauf exception motivée ;
 - Avoir rédigé un mémoire agricole ;
 - Etre titulaire du Diplôme Universitaire de l'Entreprise Agricole de l'Université de Rennes 1 ou d'un diplôme de troisième cycle agricole ou rural équivalent ;
 - Etre membre de l'U.N.E.C.A. ;
 - Justifier de formations suivies sur les secteurs de l'agriculture (*qui nécessitent l'intervention d'un professionnel*) en nombre suffisant et s'engager à suivre annuellement un minimum de deux journées de formation spécifique aux secteurs agricole ou rural ;
3. Et en outre répondre à l'une des conditions suivantes :
 - Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans les secteurs agricole et rural, au cours des dix années précédant la candidature (rédaction d'articles de presse, mémoire d'expertise comptable à thème agricole ou rural, participation à la rédaction d'ouvrage agricole, animation de séminaire de formation agricole ou rural, fonctions ordinaires ou syndicales dans le secteur agricole ou rural, nombre de dossiers agricoles ou ruraux traités, copies d'attestations de centres de gestion agréés agricoles, etc.) ;
 - Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle universitaire « agricole ou rural » ;
 - Pouvoir justifier d'une formation préalable comprenant la participation à cinq séminaires agréés par le Comité d'agrément (séminaires UNECA par exemple).

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Fax : Portable :

E-mail : Site Internet :

- Année d'inscription au Tableau de l'Ordre PICARDIE-ARDENNES :
 - Nombre de dossiers agricoles traités en 2014 :
 - Rédaction d'un mémoire agricole : Non : Oui (Titre :
 - Diplôme de troisième cycle agricole ou rural obtenu : Année :
 - Adhérent à l'UNECA : Oui Non
 - Formations suivies sur les secteurs de l'agriculture :
 - Expérience dans le secteur agricole :
 - Rédaction d'articles de presse Animation de séminaire de formation agricole ou rural
 - Fonctions ordinaires ou syndicales dans le secteur agricole ou rural Participation à la rédaction d'ouvrage agricole
- (préciser) : Autre

- Formation initiale comprenant la participation à cinq séminaires à thématique agricole ou rurale :
.....
.....

Je m'engage à suivre annuellement au moins deux journées de formation spécifique aux secteurs agricole ou rural

Date, cachet et signature.